

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session extra-ordinaire du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 1^{ER} octobre 2015 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme. Kathleen Bélec, et les conseillers suivants.

M. Gélinault Dionne
M. Gilles Dionne
M. Neil Gervais

Mme. Véronique Lamoureux
Mme. Claudette Béland-Pleau
M. Garry Ladouceur

Formant quorum sous la présidence du Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

147-10-2015 FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE ACCORDÉ AU CENTRE DE LOISIRS DES DRAVEURS POUR LA SAISON 2015-2016

- ATTENDU QUE** des membres des deux conseils municipaux, soit Mansfield-Pontefract et Fort-Coulonge se sont réunis le 1^{er} octobre afin de discuter de la situation financière du Centre de Loisirs des Drapeurs;
- ATTENDU QUE** la somme des comptes à payer est de 25 506.95;
- ATTENDU QUE** le système de sécurité incendie devra être mis à niveau le plus rapidement possible et que ces travaux sont évalués à près de 5 000\$;
- ATTENDU QUE** le Centre de Loisirs des Drapeurs aura besoin d'un fonds de roulement monétaire pour entreprendre la prochaine saison;
- ATTENDU QUE** lors de cette rencontre entre les membres des conseils il fut suggéré que chacun des conseils participe de façon équitable en versant chacun un montant de 20 000.00\$ et qu'une résolution sera proposée à cet effet à la prochaine rencontre municipale;

Il est proposé par M. Gélinault Dionne
Et résolu à l'unanimité

- QUE** le conseil municipal de Mansfield-et-Pontefract accorde un montant de 20 000.00 \$ en excédent des sommes déjà versées afin de commencer la saison sans dettes antérieures;
- QUE** le comité devra engendrer la procédure d'AGA dans les plus brefs délais ainsi que créer un budget prévisionnel pour l'année courante;
- DE PLUS** le comité devra dorénavant, aviser les deux conseils municipaux de tout nouveau projet d'avenir pour le Centre de Loisirs et fournir mensuellement les données financières rattachées aux opérations.

148-10-2015 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20:00 heures.